

VALODEA - Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ardennais

13, rue Camille Didier – 08000 Charleville-Mézières

Tel : 03.24.55.52.06 / Fax : 03.24.55.52.07

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N° 2026/44**REUNION DU 1^{ER} JUILLET 2026****Etaient présents :**

- Monsieur LEROY (Président),
- Mesdames DURU, GLACET (Vice-présidentes),
- Messieurs NORMAND, FRANGEL, JAGIELSKI, LANTENOIS, ROSSATO, (Vice-présidents),
- Messieurs BARREDA, BESSADI (SUPPLEANT DE MADAME DE BONI), BRANZ, CLAUDE, CORNET, ETIENNE, FONTAINE, FRANCOTTE, KOCIUBA, MAROT, POTRON, REBISZ, VILLA, WATHY,

Absents excusés :

- Messieurs CANOT, CHAOUCHI, COLOMINA-RUBIO, DEBAIFFE, GUENIOT, GRABOWECKI, LECLERE, PIATKOWSKI, POIRET, SAMYN,
- Madame DE BONI,

Pouvoirs :

Monsieur LECLERE a donné pouvoir à Monsieur ROSSATO,

Monsieur CANOT a donné pouvoir à Monsieur NORMAND,

Monsieur KOCIUBA est désigné secrétaire de séance.

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de votants
32	24	22

Date de la convocation : 23 Juin 2026

Date d'affichage :

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE VALODEA AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARCAVI

Monsieur le Président expose que VALODEA détient une partie du capital de la SAEM ARCAVI (1484 actions soit 5,58% du capital) et que conformément à l'article L1524-5 du CGCT et aux statuts d'ARCAVI, VALODEA dispose d'un siège au sein du Conseil d'Administration.

Monsieur le Président se porte candidat.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical **désigne** Monsieur Miguel LEROY pour siéger au nom de VALODEA-Syndicat Mixte de traitement des déchets Ardennais au sein du Conseil d'Administration de la SAEM ARCAVI.

Résultat du vote : unanimité

Fait à Charleville-Mézières,

Le 1^{er} Juillet 2026

Le Président

M. LEROY



⇒ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

⇒ informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.